

Plan d'action-mobilisation (nouvelle phase)

29 mars 2021

#	Description des actions	Personnes ciblées	Période	Personnes/entités responsables
1	Action féministe par et pour les femmes pour dénoncer l'ensemble des conditions de travail et mettre de l'avant nos solutions.	Élus de la CAQ. Gestionnaires des centres de services scolaires. Directions d'établissement.	Moment à déterminer.	- Toutes les enseignantes - -Déléguées - -SERL - -FAE
2	Embouteillage des plateformes de communication électroniques du premier ministre, du ministre de l'Éducation, du Secrétariat du Conseil du trésor et des centres de services scolaires.	Élus de la CAQ. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Poursuite de l'action jusqu'à la conclusion de la négociation.	- -Tous les membres - -Délégué(es) - -SERL - -FAE
3	Perturbation ou boycottage des rencontres collectives.	Directions d'établissement.	Dès l'adoption par le CFN jusqu'à la conclusion de la négociation.	- Tous les membres - Délégué(es) - SERL - FAE
4	Perturbation ou boycottage de toutes activités de formation.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Dès l'adoption par le CFN jusqu'à la conclusion de la négociation.	- Tous les membres - Délégué(es)
5	Dans le cadre des journées pédagogiques, refuser de participer à toutes les activités mises sur pied par la direction ou les centres de services scolaires. Les enseignantes et enseignants planifient, corrigent, rencontrent des collègues dans le cadre de leur travail, etc.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Poursuite de l'action jusqu'à la conclusion de la négociation.	- Tous les membres - Délégué(es)

Plan d'action-mobilisation (nouvelle phase)

29 mars 2021

#	Description des actions	Personnes ciblées	Période	Personnes/entités responsables
6	Accomplissement de certains éléments de la tâche dite complémentaire, du TNP, des journées pédagogiques et des formations au lieu déterminé par les enseignantes et enseignants.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Poursuite de l'action jusqu'à la conclusion de la négociation.	- Tous les membres - Délégué(es)
7	Message sur l'état de la négociation avec décompte des jours passés depuis l'annonce du mandat de grève ainsi que ceux à venir jusqu'à son exercice à transmettre en personne aux directions d'établissement, gestionnaires des centres de services scolaires et personnes élues de la CAQ.	Gestionnaires des centres de services scolaires. CPNCF. Membres du gouvernement.	Chaque jeudi de paie à partir de la confirmation de l'obtention du mandat de grève.	- Tous les membres - Délégué(es) - SERL - FAE
8	Que les enseignantes et enseignants cessent de remettre les notes à la direction ou au centre de services scolaire jusqu'à ce que le CFN revienne sur cette décision, ou jusqu'à la conclusion d'une entente de principe.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Dès l'adoption par le CFN.	- Tous les membres - Délégué(es)
9	Ne pas remettre les notes et les commentaires pour le prochain bulletin.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Dès l'adoption par le CFN jusqu'à la conclusion de la négociation.	- Tous les membres - Délégué(es)
10	Organiser des actions de visibilité locales et nationales.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires. CPNCF. Membres du gouvernement. Population.	Dès l'adoption par le CFN jusqu'à la conclusion de la négociation.	- SERL - FAE

Plan d'action-mobilisation (nouvelle phase)

29 mars 2021

#	Description des actions	Personnes ciblées	Période	Personnes/entités responsables
11	Organiser une journée d'affichage par semaine (tuques, masques, etc.) au niveau national.	Directions d'établissement. Gestionnaires des centres de services scolaires.	Dès l'adoption par le CFN jusqu'à la conclusion de la négociation.	- FAE
12	Fournir un calendrier des actions mises en place aux membres.	Membres des syndicats affiliés.	Dès l'adoption par le CFN jusqu'à la date d'application de la grève.	- FAE

Pour toutes questions, informations, assistance ou autre au sujet des actions et de la mobilisation, veuillez contacter Pierre Morin, responsable du dossier action-mobilisation, au bureau du SERL au 450 978-1513 ou par courriel pmorin@sregionlaval.ca.